

17 NOV. 2022

**ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DES PROPRIETAIRES DE L'ASSOCIATION
FONCIERE PASTORALE DU 17 octobre 2022 AU PALAIS DES SPORTS
ALPE D'HUEZ**

Sont présents ou représentés 41 propriétaires

Le quorum est atteint, les membres de l'assemblée des propriétaires représentant plus de la moitié des surfaces de l'Association.

L'Assemblée des Propriétaires débute à 14H30, la présidente rappelle que la précédente AG avait été écourtée suite à la cérémonie en hommage à la femme de Denis Delage décédée.

Valérie Orcel accueille l'assemblée, remercie les présents.

ORDRE DU JOUR :

1. Présentation et vote de l'étude des travaux de l'ONF.
2. Présentation et vote de la nouvelle piste de VTT.
3. Autorisation de mettre des ruches sur le périmètre de l'AFP.
4. Questions diverses.

1/ PRESENTATION ET VOTE DE L'ETUDE DES TRAVAUX DE L'ONF :

M. Philippe Favet responsable du pôle aménagement à l'agence départementale de l'ONF, présente la proposition de requalification de la zone de la combe du bras à Huez. Après un court historique des plantations effectuées afin de prévenir les avalanches, entre les années 1973, 1980 et 2000, il précise que pour des raisons stratégiques il va falloir éclaircir les plantations et les compléter avec des sujets appropriés. C'est important car c'est un écrin paysager refuge de nombreuses espèces animales et qui de surcroît présente une fréquentation importante en période estivale.

D'autre part dans le cadre du réchauffement climatique, en concertation avec le SDIS, il est proposé d'élargir le chemin panoramique afin de pouvoir faire circuler des véhicules 4x4 légers des pompiers, pour éteindre d'éventuels départs de feu. En parallèle une citerne d'eau au niveau du canal des sarrazins est souhaitée.

Mme Valérie Orcel informe l'assemblée que l'étude de l'ONF sera disponible sur le site web l'AFP à Huez.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Pour : 41
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Total exprimé = 41 voix

L'étude des travaux de l'ONF est adoptée à l'unanimité par les présents et représentés

17 NOV. 2022

2/ PRESENTATION ET VOTE DE LA NOUVELLE PISTE DE VTT :

La présentation est faite par Jean-Cristophe Lapalus, directeur des pistes à la SATA. Il s'agit de redessiner la piste de VTT qui descend à Huez au niveau du virage 1 et 2. En effet, le tracé actuel s'avère dangereux, car à proximité de la route et des accidents ont été évités de justesse. Les cartes du nouveau tracé sont présentées.

M. Rolland Roche demande s'il est possible de modifier légèrement le tracé dans sa partie basse. Les travaux seront effectués le printemps prochain et il est proposé de modifier le tracé et de se rendre sur site pour le valider.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Pour : 38
- Contre : 3, M. Rolland Roche et Mme Odile Hamdana représentée par M. Rolland Roche et M. Michel Emieux représenté par M. Gilles Glenat.
- Abstention : 0
- Total exprimé = 41 voix

La piste de VTT sera légèrement modifiée dans son tracé mais est adoptée à la majorité par l'AFP. Nous joignons le nouveau plan au compte rendu.

3/ AUTORISATION POUR METTRE DES RUCHES DANS LE PERIMETRE DE L'AFP :

Mme Valérie Orcel informe l'assemblée qu'un apiculteur de la région grenobloise a émis la demande d'installer des ruches (5 à 10) au niveau de 2100 dans le périmètre de l'AFP. M. Gilbert Orcel craint une cohabitation hasardeuse avec les ovins.

- Le Vote a lieu à mains levées :
- Pour : 5, M. Denis Delage, M. Bruno Orcel, Mme Régine Amoros et Mme Chantal Chabot, Mme Orcel Valérie.
- Contre : 34
- Abstention : 2, M. Rolland Roche et Mme Odile Hamdana représentée par M. Rolland Roche
- Total exprimé = 41 voix

L'autorisation de mettre des ruches dans le périmètre de l'AFP n'est donc pas accordée.

4/ QUESTIONS DIVERSES :

- M. Rolland Roche demande pourquoi la dernière élection du bureau de l'AFP s'est faite aux voix et non aux surfaces représentées. Mme Valérie Orcel lui répond qu'il en a été de même les années précédentes, de plus il y avait 2 postes à pourvoir et deux personnes candidates.
- M. Gilles Glenat signale des dépôts de déchets industriels au niveau du Signal et du Chalvet. Yann Carrel réfute cette terminologie et explique que les travaux sont en cours sur cette zone et que ces matériaux seront débarrassés, si cela ne nuit pas au délestage.
- M. Rolland Roche demande pourquoi la société Dode au lieu d'enlever la terre sur le secteur de l'altiport l'a plutôt étalée à certains endroits. Il s'interroge également sur des tapis de sol présents au sommet du Rif Nel. M. Yann Carrel va se renseigner car il n'est

pas informé. Renseignements pris, il s'agit d'aménagements pour récupérer les billes de tirs de biathlon.

- M. Guy Bory, demande pour quelle raison au dos de la convocation il y avait un sondage. Sur la forme il signale qu'il n'y avait pas de logo pour retourner la feuille et sur le fond il ne comprend pas pour quoi il est posé cette question d'abandonner sa redevance au profit du syndicat. Mme Valérie Orcel lui répond que cela a été fait dans un souci d'économiser du timbrage, et que d'autre part il a de nombreuses redevances qui sont inférieure à 1 €. Dans tous les cas les réponses sont nombreuses et cela aura eu le mérite de récolter de nombreuses adresse mail.

Mme Valérie Orcel, les participants n'ayant plus de questions, clôture l'assemblée extraordinaire des propriétaires qui prend fin à 16H30.

Alpe d'Huez, 19 octobre 2022

Valérie ORCEL



Présidente de l'AFP

PREFET de l'ISERE
Contrôle des ASA

17 NOV. 2022

Direction Départementales des Territoires

Nouveau tracé de la piste VTT des Mélèzes

Légende :

- PISTE_DH_VTT
- PROJET_PISTE_VTT

Date : 10/2022
Auteur : SATA Group
Fond de carte : BD Ortho IGN
2021
Source : SATA Group et AFP
Huez

